

Partagez avec nous les compétences du
**Département Sciences de l'Information
et du Document (SID)**

Ensemble, inspirons demain

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



DÉCOUVREZ LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT (SID)

LE DÉPARTEMENT SPÉCIALISÉ DANS LA FORMATION AUX MÉTIERS DE L'INFORMATION, DE LA DOCUMENTATION, DU MULTIMÉDIA ET DU WEB.

Depuis plus de 25 ans, le département des Sciences de l'Information et du Document (SID), localisé à Villeneuve d'Ascq sur le campus Pont-de-Bois, forme des spécialistes de l'information et de la documentation, qu'ils s'orientent vers les métiers traditionnels de la documentation (bibliothèques, archives, enseignement...) ou vers de nouveaux métiers (gestion de l'information en entreprise, veille et intelligence économique, métiers du web...).



EN QUELQUES CHIFFRES

200 stages
chaque année

85% d'insertion
professionnelle

505 étudiants

30 alternants en 2022
(tous types de contrats confondus)

Plus de 100
intervenants
professionnels

AU COEUR DE NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES

NOTRE PARCOURS DEUST (BAC +1 / BAC +2)

DEUST Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

NOS LICENCES (BAC +1 À BAC +3)

Licence Information-Communication parcours Sciences de l'Information et du Document

Licence professionnelle Création et Diffusion Audiovisuelles sur Internet (CDAVI)

Licence professionnelle Gestion et Edition de Fonds photographiques et Audiovisuels (GEFIA)

Licence professionnelle Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques (MLDB)

NOS MASTERS (BAC+4 / BAC +5) :

Master 1 Information-Documentation

Master 2 Gestion de l'Information et du Document en Entreprise (GIDE)

Master 2 Ingénierie du Document, Édition et Médiation Multimédia (IDEMM)

Master 2 Veille et Communication de l'Information Stratégique (VeCIS)

NOS ATOUTS

- Toutes les formations de ce département sont accessibles en formation initiale, en formation continue, et aussi en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- Dans la plupart des formations, des stages sont au programme pour faciliter l'intégration professionnelle
- Les licences Pro et Masters peuvent être suivis **en alternance sous contrat de professionnalisation**.
- Seule la **licence professionnelle CDAVI** est **accessible exclusivement en contrat d'apprentissage**.

POURQUOI SOUTENIR LE DÉPARTEMENT SID ?

La taxe d'apprentissage permet aux étudiants de mener à bien projets tuteurés, enquêtes de terrain et études de cas dans différents lieux de la région. Le département met l'accent sur les rencontres entre professionnels et étudiants : participation à des salons, des conférences, visites d'institutions (Parlement Européen, structures culturelles).

LES PROJETS DE NOS ETUDIANTS

Master GIDE

La journée Egide

La Journée d'Echanges sur la Gestion de l'Information et du Document en Entreprise est un événement organisé, chaque année, par le Master GIDE de l'Université de Lille. Cette journée est l'occasion parfaite pour échanger entre professionnels, chercheurs et grand public sur des problématiques clés du domaine des sciences de l'information. Ainsi, chaque année, les étudiant.e.s réunissent des intervenants de qualité venus de milieux professionnels divers et variés pour confronter leurs expériences autour de thématiques liées au domaine de l'Information et de la Documentation.

Cette année, les intervenants étaient invités à partager autour de la mémoire, des archives et de la sobriété numérique.

Plus d'informations sur : <http://egide.univ-lille.fr/>



Le salon IDEMM

Chaque année, une équipe d'étudiants du Master Ingénierie Documentaire, Edition et Médiation Multimédia (IDEMM) a pour projet d'année d'organiser le Salon IDEMM, un salon gratuit et ouvert à tous, axé sur les problématiques liées au digital. Ce salon est destiné à vous faire découvrir les nouvelles tendances et évolutions du web.

Plus d'informations sur : <https://salon-idemm.univ-lille.fr/>



VeilleLab :

Depuis 2020, les étudiants du master VeCIS de l'université de Lille organisent un cycle de deux à trois VeilleLabs, avec le soutien de l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation), du GF2I (Groupement français de l'industrie de l'information) et de nos partenaires média Archimag et VeilleMag.

Destinés aux professionnels de l'information, ce sont des événements organisés « hors les murs » de l'université dans une atmosphère propice aux échanges. Accessible en visio, chaque VeilleLab est dédié à une thématique précise concernant les métiers et les pratiques de la veille dans les organisations, qu'un spécialiste du sujet est appelé à analyser pendant 45 minutes suivies d'un temps d'échange.

Plus d'informations sur : <https://master-vecis.univ-lille.fr/projets-d-annee>

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

Nos stages

Les stages représentent une part essentielle de la formation. Encadrés par un enseignant tuteur, les stagiaires ont un objectif pédagogique qui correspond à leur niveau d'études.

Pour vous aider à identifier la formation dont sera issue votre futur stagiaire, n'hésitez pas à contacter le département.

La personne responsable des stages ou l'équipe administrative pourra vous aider.

Recrutez nos diplômés

Une offre d'emploi est à pourvoir au sein de votre structure ? N'hésitez pas à nous la transmettre par mail : christelle.bantegnies@univ-lille.fr

En fonction de vos critères de recherche nous pourrions publier votre offre sur notre réseau ou la transmettre directement à notre vivier de diplômés ou réseau d'anciens étudiants.

VOTRE SOUTIEN SERT ÉGALEMENT À...

Le département entretient un matériel informatique et audiovisuel optimal et de qualité afin de permettre aux étudiants d'être opérationnels dès leurs stages et leur premier emploi.

Les étudiants s'initient aux logiciels professionnels de veille, de gestion électronique de documents, de gestion de bibliothèques, de PAO.

COMMENT SOUTENIR LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT (SOLDE DES 13%) ?

Les modalités changent en 2023

Jusqu'en 2022, vous versiez directement à l'Université de Lille/Département SID.

Désormais, le paiement du « solde de la taxe d'apprentissage » se fait à l'Urssaf, et le choix du ou des établissements bénéficiaires sur la plateforme Soltea de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Calendrier de la Taxe d'apprentissage 2023

1



Le **5** ou le **15 mai 2023** : versement du «solde de la taxe d'apprentissage» directement à l'URSAFF, et le choix du ou des établissements bénéficiaires sur la plateforme Soltea de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2



Du **25 mai** jusqu'au **7 septembre 2023** : désignez le Département Sciences de l'information et du document sur la plateforme Soltea.

Rendez-vous sur l'espace taxe d'apprentissage de notre site web :

<https://infocom-sid.univ-lille.fr/departement-infocom/debouches/la-taxe-dapprentissage-1>

CONTACTS

Christelle BANTEGNIES

Responsable administrative

christelle.bantegnies@univ-lille.fr

03 20 41 64 09

Anne-Sophie TIBERGHIE

Responsable administrative

anne-sophie.tiberghien@univ-lille.fr

03 20 41 74 54



CONTACTEZ-NOUS

Département SID
Université de Lille

Domaine Universitaire du Pont
de Bois, 3 Rue du Barreau, 59650
Villeneuve-d'Ascq